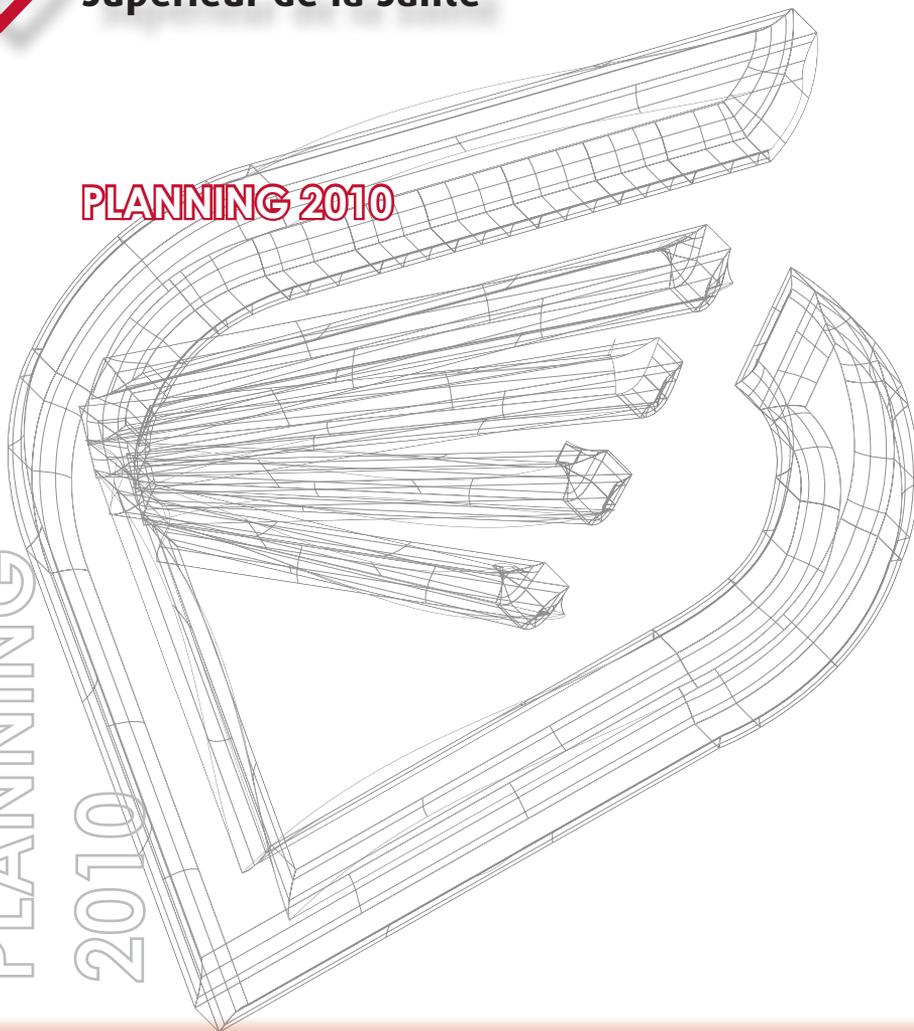




**Conseil  
Supérieur de la Santé**

**PLANNING 2010**

PLANNING  
2010

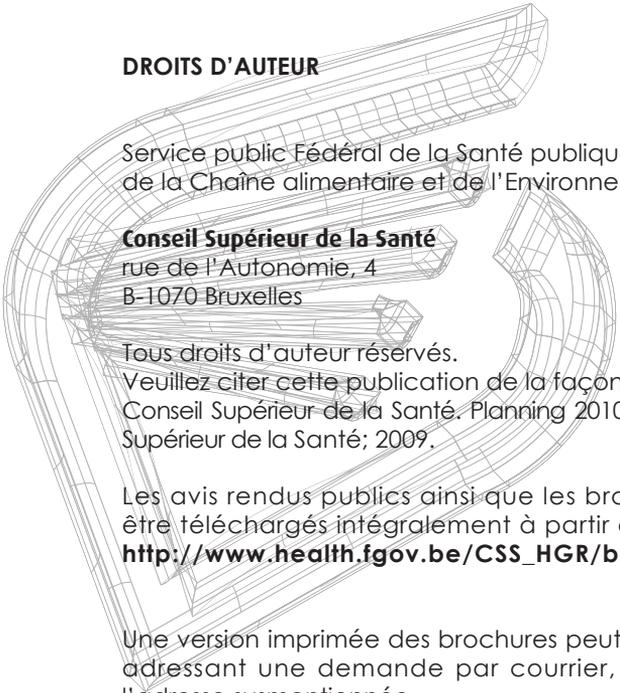






**Conseil  
Supérieur de la Santé**

# PLANNING 2010



## DROITS D'AUTEUR

Service public Fédéral de la Santé publique, de la Sécurité  
de la Chaîne alimentaire et de l'Environnement

**Conseil Supérieur de la Santé**  
rue de l'Autonomie, 4  
B-1070 Bruxelles

Tous droits d'auteur réservés.

Veillez citer cette publication de la façon suivante:  
Conseil Supérieur de la Santé. Planning 2010. Bruxelles: Conseil  
Supérieur de la Santé; 2009.

Les avis rendus publics ainsi que les brochures peuvent  
être téléchargés intégralement à partir de la page web:  
**[http://www.health.fgov.be/CSS\\_HGR/brochures](http://www.health.fgov.be/CSS_HGR/brochures)**

Une version imprimée des brochures peut-être obtenue en  
adressant une demande par courrier, fax ou e-mail à  
l'adresse susmentionnée.

A l'attention de D. Marjaux, local 6.03

Tél.: 02 525 09 00

Fax: 02 525 09 77

E-mail: [info.hgr-css@health.fgov.be](mailto:info.hgr-css@health.fgov.be)

Numéro de série Dépôt légal: D/2010/7795/4

N° ISBN: 9789490542061

Cette publication ne peut être vendue.

## TABLE DES MATIÈRES

1. <b>Santé mentale et facteurs psychosociaux</b> .....	<b>7</b>
I. En cours: projets – avis ponctuels – avis confidentiels.....	3
II. A prévoir: avis ponctuels et avis confidentiels .....	8
III. Dans le planning: nouveaux projets.....	8
2. <b>Facteurs environnementaux physiques</b> .....	<b>10</b>
2A. <b>Les radiations ionisantes</b> .....	10
I. En cours: projets – avis ponctuels – avis confidentiels.....	10
II. A prévoir: avis ponctuels et avis confidentiels .....	11
III. Dans le planning: nouveaux projets.....	11
2B. <b>Les radiations non ionisantes</b> .....	12
I. En cours: projets – avis ponctuels – avis confidentiels.....	12
II. A prévoir: avis ponctuels et avis confidentiels .....	12
III. Dans le planning: nouveaux projets.....	12
3. <b>Facteurs environnementaux chimiques</b> .....	<b>14</b>
I. En cours: projets – avis ponctuels – avis confidentiels.....	14
II. A prévoir: avis ponctuels et avis confidentiels .....	14
III. Dans le planning: nouveaux projets.....	15
4. <b>Nutrition, Alimentation et Santé, y compris sécurité alimentaire (NASSA) et microbiologie alimentaire</b> .....	<b>16</b>
I. En cours: projets – avis ponctuels – avis confidentiels.....	16
II. A prévoir: avis ponctuels et avis confidentiels .....	18
III. Dans le planning: nouveaux projets.....	19
5. <b>Sang et dérivés sanguins</b> .....	<b>20</b>
I. En cours: projets – avis ponctuels – avis confidentiels.....	20
II. A prévoir: avis ponctuels et avis confidentiels .....	21
III. Dans le planning: nouveaux projets.....	21
6. <b>Cellules, tissus et organes d'origine humaine et animale</b> .....	<b>23</b>
I. En cours: projets – avis ponctuels – avis confidentiels.....	23
II. A prévoir: avis ponctuels et avis confidentiels .....	23
III. Dans le planning: nouveaux projets.....	24
7. <b>Vaccination, infectiologie et maîtrise des infections liées aux soins</b> .....	<b>25</b>
7A. <b>Vaccination</b> .....	25
I. En cours: projets – avis ponctuels – avis confidentiels.....	25
II. A prévoir: avis ponctuels et avis confidentiels .....	26
III. Dans le planning: nouveaux projets.....	27

7B. <b>Maîtrise des infections dans les soins de santé</b> .....	27
I. En cours: projets – avis ponctuels – avis confidentiels.....	27
II. A prévoir: avis ponctuels et avis confidentiels .....	28
III. Dans le planning: nouveaux projets.....	28
8. <b>Groupes multidisciplinaires</b> .....	29
I. En cours: projets – avis ponctuels – avis confidentiels.....	29
II. A prévoir: avis ponctuels et avis confidentiels .....	30
III. Dans le planning: nouveaux projets.....	30
9. <b>Collaboration internationale</b> .....	31
10. <b>Coordonnées des contacts par domaine</b> .....	32

## INTRODUCTION

Le planning 2010 offre un aperçu des activités du Conseil Supérieur de la Santé (CSS) pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2010 inclus. Les huit premiers chapitres examinent les différents domaines du Conseil, à savoir:

1. santé mentale et facteurs psychosociaux;
2. facteurs environnementaux physiques (radiations ionisantes et non-ionisantes);
3. facteurs environnementaux chimiques;
4. nutrition, alimentation et santé, y compris sécurité alimentaire (NASSA) et microbiologie alimentaire;
5. sang et dérivés sanguins;
6. cellules, tissus et organes d'origine humaine et animale;
7. vaccination, infectiologie et maîtrise des infections dans les soins de santé;
8. groupes multidisciplinaires.

Les activités prévues dans le cadre de ces huit chapitres peuvent être subdivisées en trois sous-catégories, à savoir:

1. en cours: projets – avis ponctuels – avis confidentiels;
2. à prévoir: avis ponctuels et avis confidentiels;
3. dans le planning: nouveaux projets.

Le premier groupe comprend les thèmes déjà en cours de traitement et pour lesquels le travail se poursuivra durant l'année 2010. Il s'agit aussi bien d'avis sur demande (avis ponctuels ou confidentiels) que de projets d'initiative. Plusieurs avis de la première catégorie pourront être clôturés avant la fin de la période. Cela permettra de dégager du temps pour des sujets de la troisième catégorie « dans le planning ». A ce stade, il n'est toutefois pas toujours possible de prévoir quand ces projets pourront démarrer. Il est possible également que d'autres sujets – à la lumière de nouvelles priorités – prennent le pas sur les projets ou que de nouvelles demandes d'avis soient introduites (à l'improviste). Dans la mesure où ces dernières peuvent être prévues, elles figurent parmi les sujets de la deuxième catégorie « à prévoir ». Dans ce groupe sont mentionnées également les activités du CSS qui reviennent plus ou moins chaque année; elles aboutiront parfois à un avis durant la période concernée, parfois pas. Il s'agit d'un certain nombre de demandes ou d'activités récurrentes telles que les « Novel Foods », les dossiers biocides en deuxième ligne, les compléments alimentaires, etc. Comme mentionné précédemment, le CSS émet non seulement des avis sur demande mais également de sa propre initiative. Dans ce cadre, chaque domaine d'activité dispose d'un groupe de réflexion dont le but est de s'interroger de temps à autre sur les problèmes en matière de santé publique auxquels nous sommes confrontés. Les activités de ces groupes de réflexion font également partie de la deuxième catégorie « à prévoir ».

Etant donné que le CSS peut entre-temps recevoir des demandes d'avis urgentes ou qu'il décide lui-même d'accorder son attention à un problème urgent, les priorités et les dates de publication durant cette période peuvent quelque peu changer en concertation avec les instances compétentes.

Au niveau international également, le CSS prend de plus en plus souvent part à des accords de coopération. Dans ce contexte, le projet européen EuSANH joue un rôle important. Cet aspect est détaillé dans le chapitre neuf.

# 1. SANTÉ MENTALE ET FACTEURS PSYCHOSOCIAUX

Dans le domaine de la santé mentale, les groupes de travail émettent des avis, des recommandations ou des rapports qui portent sur des problèmes de santé liés en tout ou en partie au comportement des individus, à celui des groupes ou encore à l'organisation de la vie en société (facteurs psychosociaux). Il s'agit notamment:

- des comportements à risque concernant les assuétudes par l'usage de substances (alcool, tabac et drogues) et les assuétudes liées à des comportements particuliers (jeu pathologique);
- des facteurs psychosociaux à l'origine des problèmes de santé, les entretenant ou les aggravant;
- de la qualité des relations humaines en particulier dans le domaine de la pratique des soins;
- de la formation des professionnels de la santé en relation avec ces questions.

## I. En cours: projets – avis ponctuels – avis confidentiels

### **CSS 8155 - La prescription de psychotropes en matière d'anxiété, de stress, de dépression et de troubles du sommeil**

Ce projet vise à analyser l'utilisation des psychotropes en Belgique, d'établir des constats scientifiquement fondés et de formuler des recommandations en la matière. Deux publications seront publiées, l'une relative au traitement des troubles dépressifs et l'autre concernant la prise en charge des troubles anxieux.

.....➤ Prévu pour début 2010

### **CSS 8325 – Troubles des conduites chez l'enfant et l'adolescent**

Dans cet avis, le CSS souhaite approfondir le sujet socialement sensible des troubles des conduites chez l'enfant et l'adolescent. L'avis recense les différentes causes, le développement, la nature et la fréquence ainsi que le diagnostic des troubles des conduites chez l'enfant et l'adolescent. Le but est de pouvoir traiter cette problématique de manière plus efficace voire de la prévenir.

.....➤ Prévu pour début 2010

### **CSS 8570 - Avis sur la prescription et l'utilisation de Rilatine et médication apparentée**

Ces dernières années, on observe une forte hausse de la vente de pilules de Rilatine en Belgique. Cette augmentation spectaculaire amène à se poser certaines questions sur les dangers de la Rilatine. Cet avis servira à apporter une information auprès de la population sur les effets néfastes comme les risques cardio-vasculaires et cérébraux et à formuler de nouvelles recommandations en matière de prescription et surtout de suivi à long terme (implications notamment sur le développement psychomoteur des jeunes, ...). On tentera également d'affiner les diagnostics nécessitant la prise de Rilatine.

.....➤ Prévu pour fin 2010

### **CSS 8518 – Collaboration multidisciplinaire dans les soins de santé de base en matière de santé mentale**

Afin de répondre de manière adéquate à la demande accrue concernant des problèmes de santé mentale, il semble inévitable que les professionnels de la santé de première ligne collaborent davantage de manière interdisciplinaire. Partant d'un ancien avis (CSS 7814) et en l'élaborant plus avant, le CSS peut émettre un avis sur les questions suivantes: Quels acteurs de première ligne doivent être impliqués dans ce développement ? Comment leur mission peut-elle être décrite de manière réaliste? De quels instruments dispose-t-on aujourd'hui pour donner forme à cette approche multidisciplinaire? Quelles conditions doivent être remplies pour parvenir à une collaboration multidisciplinaire en matière de problèmes de santé mentale?

.....➤ Prévu pour le premier trimestre 2010

## **II. A prévoir: avis ponctuels et avis confidentiels**

Au moment d'élaborer ce planning, on ne sait pas encore quelles demandes peuvent être prévues en 2010 dans le domaine de la santé mentale et des acteurs psychosociaux.

## **III. Dans le planning: nouveaux projets**

### **CSS 8571 - Impact des benzodiazépines sur la santé en général avec une attention particulière aux démences**

On connaît relativement bien les effets à court terme induits par les benzodiazépines mais on connaît peu l'impact de telles prescriptions sur la santé. Ceci est d'autant plus important que les benzodiazépines sont parfois prescrites en dehors du cadre de pathologies bien circonscrites. Plus particulièrement, il serait intéressant de mettre l'accent sur le fonctionnement cognitif et physique de la personne âgée et sur la prévalence des démences chez ce groupe cible consommateur.

Il est effectivement prouvé scientifiquement que ces médications ont une influence néfaste sur le fonctionnement psychomoteur. Il serait intéressant dès lors d'interpeller les médecins généralistes sur l'amalgame fait peut-être un peu trop hâtivement entre démence et effets des benzodiazépines. Les interactions avec les neuroleptiques et antidépresseurs sont également chose courante et aggravent les problèmes relatifs à la maladie d'Alzheimer.

.....➤ Au moment d'élaborer ce planning, il n'est pas possible de dire à quel moment ce projet démarrera.

### **CSS 8581 - Chronicisation des pathologies**

On assiste actuellement en santé mentale comme en médecine somatique, à une chronification de certaines pathologies (troubles dépressifs, assuétudes, etc.) qui, après un certain temps d'évolution, limite très fortement les mesures thérapeutiques possibles. On tentera dans cet avis de faire des recommandations permettant de distinguer dans le processus de chronification des caractéristiques plus liées à la pathologie ou au contraire, plus liées à l'absence d'interventions psychosociales précoces, ce qui aiderait à orienter des mesures de santé publique.

.....➤ Démarrage: début 2010

### **Violence faite aux enfants**

Par cet avis, le CSS veut étudier l'impact de la maltraitance durant l'enfance sur les adolescents.

.....➤ Au moment d'élaborer ce planning, il n'est pas possible de dire à quel moment ce projet démarrera

## 2. FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX PHYSIQUES

La mission des groupes de travail dans le domaine des agents physiques consiste à formuler des avis et des recommandations visant à évaluer les risques sanitaires associés à divers agents physiques et leurs applications. Les groupes procèdent également à l'évaluation des mesures destinées à limiter autant que possible l'exposition de l'homme et de l'environnement. Le domaine est scindé en deux principaux sous-domaines: les radiations ionisantes et les radiations non ionisantes.

### 2A. Les radiations ionisantes

#### I. En cours: projets - avis ponctuels - avis confidentiels

##### **CSS 8277 - Information et radioprotection du public et du personnel directement ou indirectement concerné par la médecine nucléaire**

Dans une perspective d'optimisation des doses, il est important de faire le point de la situation, notamment avec l'apparition des équipements hybrides (PET-CT et SPECT-CT). D'autre part, une Directive européenne impose de déterminer la dosimétrie lors de traitements au moyen de sources non scellées. Ceci pose de nombreux problèmes pratiques et peut se révéler peu fiable. Il convient donc d'élaborer des recommandations à cet égard.

.....➤ Prévu pour fin 2010

##### **CSS 8322 – IMRT (Intensity modulated radiation therapy)**

Les techniques actuelles de radiothérapie utilisent des appareils de haute technologie. Dans ce contexte, on tente d'augmenter fortement la dose d'irradiation sur un volume cible limité. Dans le cadre de certaines techniques IMRT, tout comme pour la technique *flat beam*, se pose le problème des doses secondaires aux patients qui peuvent s'étendre à tout le corps et qui doivent donc faire l'objet d'une estimation. D'autres techniques provoquent une concentration des limites de dose en dehors du volume cible (cf. certaines techniques IMRT pour les tumeurs pulmonaires). On peut partir d'une comparaison entre l'IMRT et d'autres techniques devant encore être validées telles que l'hadronthérapie, les photon-thérapies modernes (radiothérapie stéréotaxique, radiothérapie 4D, ....) et surtout des résultats de la journée d'étude de l'Association belge de Radioprotection qui s'est tenue fin 2006-2007 concernant la dose au patient en dehors du volume cible. L'impact de l'imagerie tomographique occupe une place centrale.

.....➤ Prévu pour fin 2010

## II. A prévoir: avis ponctuels et avis confidentiels

Le CSS ne connaît pas à l'avance les questions qui vont lui être posées par le ministre de la Santé ou les autorités compétentes. Il est cependant probable que des demandes d'avis sur des projets d'AR modifiant l'AR du 20 juillet 2001 (RGPRI) lui parviendront. En effet, l'AFCN est en train de réviser le RGPRI et chaque modification est soumise à l'avis du CSS.

## III. Dans le planning: nouveaux projets

### ***Evaluation de l'exposition croissante des patients aux radiations par l'utilisation de la tomodensitométrie (CT).***

Enoncer des recommandations relatives à l'optimisation de la « dose patient » basées sur les indicateurs de dose relevés sur le parc actuel de CT en application des directives publiées dans le vade-mecum, ainsi que sur les résultats et l'expérience acquis lors de l'étude multicentrique en radiologie interventionnelle et en CT pédiatrique (y compris les aspects relatifs à l'information patient/public). Ces nouvelles recommandations devront être adaptées aux CT utilisant des techniques de modulation des mAs: encourager le développement d'une méthode pour estimer la « dose patient » (adaptation des indicateurs de dose, dose effective...) et l'adaptation des critères d'acceptabilité des équipements (RP91). Ces recommandations porteront également sur les limitations de l'utilisation des techniques *low dose*.

.....➤ Démarrage: avril 2010

### ***L'utilisation des rayons X à d'autres fins que strictement médicales***

Le CSS s'inquiète de l'utilisation croissante des rayons X dans toute une série d'applications non médicales (assurance, contrôle aux frontières...). Etant donné le risque connu des RI, le CSS prévoit une évaluation du coût-bénéfice de ces utilisations pour la société.

.....➤ Démarrage: mai 2010

### ***Problématique des déchets radioactifs solides***

L'augmentation de l'utilisation de techniques produisant des déchets solides (médecine nucléaire, centrales,...) soulève des problèmes quant à l'élimination de ces déchets solides donnant la garantie d'un risque minimum pour la population et l'environnement. Le CSS entend étudier cette problématique et déterminer quelles sont les solutions possibles.

.....➤ Démarrage: avril 2010

## **2B. Les radiations non ionisantes**

### **I. En cours: projets - avis ponctuels - avis confidentiels**

Au moment d'élaborer ce planning, les sujets relatifs aux radiations non ionisantes abordés en 2009 ont été clôturés. Aucun d'entre eux ne doit donc être finalisé en 2010.

### **II. A prévoir: avis ponctuels et avis confidentiels**

Au moment d'élaborer ce planning, on ne sait pas encore quelles demandes peuvent être prévues en 2010 dans le domaine des rayonnements non ionisants.

### **III. Dans le planning: nouveaux projets**

#### ***Exposition raisonnable au soleil***

Ce projet va examiner l'état actuel de nos connaissances concernant l'influence de l'exposition aux rayonnements UV du soleil sur la santé et dans quelle mesure l'exposition au soleil peut contribuer de manière positive ou négative à l'apparition de mélanomes cutanés, d'autres formes de cancer que le cancer de la peau, l'apparition de maladies infectieuses, etc. Il examinera également si les effets favorables pour la santé de l'exposition au soleil (vitamine D) peuvent s'obtenir d'autres manières et quels sont les avantages et les inconvénients des diverses alternatives.

.....➤ Démarrage: début 2010

#### ***Echographie 3D***

A la fin des années '80, l'échographie tridimensionnelle (appelée quadridimensionnelle lorsqu'il s'agit d'images mouvantes) s'est développée. Cette technique présente sans conteste un certain nombre d'avantages mais, pour ce faire, elle doit satisfaire à une série de conditions, notamment que le gynécologue chargé de la réaliser possède suffisamment d'expérience dans l'examen échographique classique. Actuellement, les échographies en 3D sont cependant aussi réalisées sur base commerciale, ce qu'on appelle « échographie de complaisance » sans que la personne qui la réalise possède les compétences nécessaires. L'objectif de ce projet est dès lors de relever les problèmes que peut poser l'échographie commerciale en 3D et les conditions qui devraient être imposées pour sa réalisation.

.....➤ Démarrage: début 2010

### **Effets sanitaires de différents types de lampes**

Récemment, un certain nombre de publications ont démontré que les lampes économiques pourraient avoir des effets sur la santé. Un groupe d'action français, le CRIEM, a attiré l'attention des médias sur le sujet. D'abord, ces lampes émettraient des rayons UV et elles contiennent par ailleurs du mercure qui se libère par exemple lorsque la lampe tombe et se brise.

Outre l'évaluation des risques potentiels liés aux lampes économiques, d'autres moyens d'éclairage seront également examinés plus en détail.

.....➤ Démarrage: juin 2010

### **Induction de leucémie chez les enfants par des facteurs environnementaux. Projet de collaboration entre le CSS et le Gezondheidsraad (GR) des Pays-Bas.**

#### **CSS 8548 - Leucémie chez les enfants**

La leucémie est la forme la plus fréquente de cancer chez l'enfant dans les pays développés. L'attention croissante pour ces affections et l'amélioration constante des traitements ont permis, au cours des dernières années, d'accroître considérablement les chances de survie des enfants atteints de leucémie. A l'heure actuelle, une attention particulière est portée à l'identification des causes potentielles. Pour permettre une approche scientifique de cette problématique, il a été décidé de constituer un groupe de travail chargé d'examiner de manière critiques les données actuellement disponibles concernant l'induction de leucémie chez les enfants et de réaliser sur base de celles-ci une synthèse reprenant des propositions éventuelles pour d'autres études.

.....➤ Réunions préparatoires CSS: juin 2009 – décembre 2009  
.....➤ Collaboration CSS – GR: janvier 2010 – décembre 2010

### 3. FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX CHIMIQUES

En raison du déplacement des responsabilités en matière d'évaluation du risque des pesticides et des biocides vers le niveau européen, le CSS s'est vu attribuer un rôle de deuxième ligne et il n'est plus consulté qu'à la demande de l'administration. Le Conseil intervient donc en deuxième ligne lorsqu'une firme n'est pas d'accord avec un avis du Comité d'avis pour les biocides (CAB).

Les pesticides et les biocides ne sont pas les seuls dossiers soumis au groupe de travail; des questions relatives aux risques d'exposition à des substances chimiques peuvent également être posées. Le groupe de travail traite parallèlement d'autres problèmes de santé qui sont en relation avec la présence de substances dans le milieu du travail et dans l'environnement. Enfin, des initiatives peuvent être prises au sein même du groupe de travail afin d'étudier des problèmes de santé dus à l'exposition aux facteurs environnementaux chimiques.

#### I. En cours: projets - avis ponctuels - avis confidentiels

##### **CSS 8614 - Problématique du chlore dans les piscines**

A la suite d'une nouvelle publication relative au lien causal entre l'utilisation de chlore dans les piscines et des problèmes respiratoires chez les enfants, de nouvelles données seront étudiées à la demande du ministre et le lien entre le chlore dans les piscines et les problèmes de santé chez les enfants sera, à nouveau, analysé.

.....➤ Prévu pour avril 2010

#### II. A prévoir: avis ponctuels et avis confidentiels

##### **Procédures d'appel Biocides**

Dans le cadre de la procédure d'autorisation pour la mise sur le marché de produits biocides (AR du 22/05/2003), les firmes peuvent introduire un recours contre les décisions du Comité d'avis pour les biocides par notification au ministre et à l'administration. Le CSS est alors invité à examiner ce recours dans des délais et selon une procédure définie légalement. Comme chaque année, le CSS s'attend à être sollicité à ce propos. A titre d'exemple pour 2008-2009, nous avons traité 4 dossiers.

### III. Dans le planning: nouveaux projets

#### **CSS 8603 - Effets de la mobilité sur l'homme et l'environnement**

Bien qu'il existe des réglementations fragmentées (polluant par polluant) des effets de la mobilité sur la santé et l'environnement, aucune réglementation globale et harmonisée n'est disponible. L'impact de la mobilité sur la santé et l'environnement est lié à des nombreux facteurs:

- effets des émissions dans l'atmosphère de particules Nox,  $PM_{10}$ ,  $PM_{2,5}$ , ozone, benzène, biocarburants,... ainsi que de l'immission;
- effets psychologiques (lumière, bruit,...);
- effets sur le système endocrinien;
- les accidents.

De plus, les substances (polluantes ou non) ne sont pas indépendantes les unes des autres (effets synergiques, antagonistes, additifs), de nouveaux carburants sont sur le marché (biocarburants), ... C'est la raison pour laquelle le Collège du CSS a, durant sa séance de juin 2009, suggéré qu'il serait souhaitable d'examiner dans quelle mesure une réglementation plus complète et harmonisée est nécessaire.

- Au moment d'élaborer ce planning, il n'est pas possible de dire à quel moment ce projet démarrera.

## 4. NUTRITION, ALIMENTATION ET SANTÉ, Y COMPRIS SÉCURITÉ ALIMENTAIRE (NASSA) ET MICROBIOLOGIE ALIMENTAIRE

Dans le cadre de la politique normative du SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement (SPSCAE) le groupe de travail permanent NASSA est appelé à réaliser des évaluations de risques des additifs, des contaminants chimiques ou microbiologiques, des nouveaux ingrédients ou aliments (NA/NF "Novel foods"), etc. Par ailleurs, dans le cadre de la politique nutritionnelle dudit SPF, il émet non seulement des recommandations nutritionnelles sur lesquelles doivent s'appuyer des projets tels que le PNNS-B (Plan National Nutrition et Santé pour la Belgique) mais aussi des avis concernant les compléments alimentaires, l'étiquetage, l'alimentation particulière, etc.

Le groupe de travail NASSA participe au réseau de l'European Food Safety Authority (EFSA) et un de ses membres représente le groupe également au sein de l'ESCO (European Scientific Cooperation), un groupe de travail sur l'analyse des risques et bénéfices de l'enrichissement des aliments en acide folique.

### I. En cours: projets – avis ponctuels – avis confidentiels

#### **CSS 8310 – Sécurité des huiles et graisses**

Le projet a pour but d'analyser les critères ayant trait à l'instabilité des huiles et graisses, y compris dans les aliments comportant une fraction lipidique peu importante. L'objectif est d'identifier les critères les plus pertinents par rapport aux risques pour la santé du consommateur en dehors des contaminants éventuels. Une synthèse des risques pour la santé dus à une perte de qualité des lipides sera réalisée.

.....➤ Prévu pour fin 2010

#### **CSS 8311 - Evaluation de l'exposition aux risques liés à la présence naturelle de certains contaminants dans les eaux minérales naturelles**

A l'occasion de la révision de la législation européenne et de la norme du Codex Alimentarius sur les eaux minérales naturelles fixant des valeurs limites pour des contaminants chimiques qui peuvent être présents dans les eaux minérales naturelles, une tendance se dégage qui voudrait aligner purement et simplement ces valeurs limites sur celles fixées pour les eaux de distribution. Une des conséquences de cette assimilation serait de soumettre les eaux minérales naturelles à des batteries de traitements qui, *in fine*, leur enlèveraient leur caractère naturel.

Considérant qu'il est important de préserver les caractéristiques des eaux minérales naturelles tout en protégeant la santé des consommateurs vis-à-vis de certains

risques, l'administration a souhaité être informée sur l'état actuel des connaissances ayant trait à la toxicologie du fluor (et éventuellement d'autres substances telles que le baryum et le bore) et aux risques pour la santé liés à leur présence dans les eaux minérales naturelles en vue de déterminer si les normes actuellement en vigueur sont bien fondées ou si elles mériteraient d'être révisées.

.....➤ Prévu pour fin 2010

#### **CSS 8464 – Huile de palme**

L'huile de palme est en train de devenir l'huile végétale (et probablement la source de graisses) la plus consommée dans le monde. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce fait, qui amène surtout à craindre un impact négatif sur la santé des populations qui consomment, souvent à leur insu, des quantités abondantes d'acides gras saturés.

.....➤ Prévu pour fin 2010

#### **CSS 8592 - Révision des recommandations relatives à un apport complémentaire en lycopène et en lutéine par des compléments alimentaires**

Dans le cadre de demandes de notification de compléments alimentaires et d'ingrédients contenant du lycopène et/ou de la lutéine, le Conseil Supérieur de la Santé estime utile de formuler un avis concernant les limites d'apport complémentaire en ces substances alimentaires, en considération d'une part d'une procédure réglementaire en cours et d'autre part de données récentes de la littérature scientifique.

.....➤ Prévu pour début 2010

#### **CSS 8316 - Projet: Evaluation du risque pour *Bacillus cereus* dans certaines denrées alimentaires**

L'importance de différentes variantes des souches psychrotrophes de *Bacillus cereus* dans les épisodes alimentaires (*outbreaks*) doit être mise en évidence. Il est également important de souligner que des données scientifiques récentes sont disponibles au sujet de *Bacillus cereus* et que l'on doit en tenir compte pour établir les options adéquates en matière de gestion du risque. Une synthèse générale de la situation a donc été dressée sur base de la littérature et des données disponibles; des conclusions et un ensemble de recommandations en ont été extraits à l'attention des autorités belges.

.....➤ Prévu pour début 2010

#### **CSS 8386 – Les virus transmissibles par les denrées alimentaires (domaine: microbiologie alimentaire)**

Depuis 2004, des infections alimentaires liées aux virus sont régulièrement rapportées. Etant donné que les méthodes de dépistage sont de plus en plus efficaces, le taux d'intoxications alimentaires liées aux virus semble augmenter. En 2007 et 2008, les norovirus sont devenus la cause la plus importante de toxi-infections alimentaires en Belgique.

Au niveau de ce que cela implique pour la santé publique, on a considéré comme utile et opportun que le CSS – compte tenu de ce qui se passe actuellement dans d'autres instances scientifiques (nationales et internationales) – établisse un aperçu synthétique de la situation au niveau national et propose des recommandations à ce sujet.

.....➤ Prévu pour début 2010

### **CSS 8622 - Boissons énergisantes**

Le Conseil Supérieur de la Santé estime utile de rendre un avis, à l'attention des autorités et du grand public, sur les boissons « énergisantes ». Cette préoccupation répond à l'évolution des connaissances depuis une vingtaine d'années concernant les effets de leurs constituants sur la santé humaine et leur sécurité d'emploi, mais aussi à la tendance plus récemment observée de les voir consommées en quantité exagérée par un public jeune à la recherche d'effets stimulants, ainsi qu'en association avec des boissons alcoolisées.

.....➤ Prévu pour début 2010

## **II. A prévoir: avis ponctuels et avis confidentiels**

### **Acide folique**

Dans le cadre de demandes de notification de compléments alimentaires et d'ingrédients contenant de l'acide folique, le Conseil Supérieur de la Santé estime utile de formuler un avis concernant les limites d'apport complémentaire.

### **Avis confidentiels en matière de "Novel Foods"**

Chaque année, l'avis du CSS est sollicité en ce qui concerne les nouveaux ingrédients ou aliments. Nous pouvons donc prévoir également une série de demandes d'avis de ce type pour 2010.

### **Avis confidentiels en matière d'agrément d'eaux minérales naturelles.**

L'agrément d'une source comme « eau minérale naturelle » est soumis à l'avis du CSS.

## **III. Dans le planning: nouveaux projets**

### **Révision de la brochure sur les acides gras oméga-3**

Le projet propose d'analyser de façon critique la littérature récente afin de dégager des lignes de conduite rationnelles dans les différents domaines impliqués et de revoir ou de préciser les recommandations, notamment en identifiant, parmi les multiples acides gras n-3 de l'alimentation, ceux qui possèderaient des effets protecteurs (ou délétères) et dans quelles conditions.

- Ce projet sera lancé lorsque celui sur la "Sécurité des huiles et graisses" (8310) sera finalisé.

### ***Efficacité – innocuité des flores probiotiques***

Ce projet vise à faire le point sur les méthodologies destinées à valider l'efficacité et l'innocuité des flores probiotiques dans les aliments/compléments alimentaires.

- Au moment d'élaborer ce planning, on ne peut pas dire quand ce projet démarrera.

## 5. SANG ET DÉRIVÉS SANGUINS

Dans ce domaine, la mission générale du CSS consiste à élaborer et à harmoniser les bonnes pratiques transfusionnelles. Le souci permanent de ce groupe de travail est de réduire au maximum la possibilité de transmission de maladies infectieuses connues ou encore inconnues par transfusion de sang. Tous les aspects de la transfusion sont envisagés: les critères de qualification des dons, le dépistage des maladies transmissibles et les indications cliniques des différents composants sanguins font l'objet de travaux au sein de ce groupe. Dans ce cadre, le groupe de travail accorde également une attention particulière et constante à une gestion appropriée de la ressource limitée que sont les donneurs.

### I. En cours: projets - avis ponctuels - avis confidentiels

#### **CSS 8366 - Indications du traitement par immunoglobulines**

Pour donner aux professionnels un appui scientifique, le CSS a organisé une conférence d'experts afin de faire le point sur l'état des connaissances en matière d'administration des immunoglobulines. En effet, à côté d'indications primordiales tels les déficits immunitaires primaires, les immunoglobulines sont actuellement choisies comme traitement dans une pléthore de maladies parmi lesquelles se trouvent de nombreuses conditions auto-immunes ou encore des maladies pour lesquelles une cause auto-immune ou infectieuse est suspectée, parfois à défaut d'autres explications convaincantes. L'utilisation optimale des immunoglobulines reste une étape clé dans la mise à disposition de cette thérapie pour les patients nécessiteux. Si des règles strictes d'utilisation se mettent en place, un effort particulier doit continuellement être fait concernant la standardisation et la rationalisation des indications cliniques suivant notamment les progrès accomplis grâce à des traitements alternatifs.

.....➤ Prévu pour le premier trimestre 2010

#### **CSS 8420 - Avis concernant le délai de conservation des concentrés érythrocytaires destinés aux patients qui doivent subir une chirurgie cardiaque**

Le New England Journal of Medicine a récemment publié un article de Madame Koch et ses collaborateurs dont le titre est « *Duration of red cell storage and complications after cardiac surgery* ». Dans cette étude rétrospective, les auteurs comparent les résultats de l'administration de concentrés érythrocytaires conservés à deux groupes de patients ayant subi une chirurgie cardiaque. Le premier groupe n'a reçu que des concentrés érythrocytaires ayant été conservés moins de 2 semaines, l'autre groupe n'a reçu que des concentrés érythrocytaires conservés plus de deux semaines. Les auteurs ont constaté que l'administration de concentrés érythrocytaires conservés durant plus de deux semaines est associée à un risque significativement accru de complications postopératoires mais également à une survie réduite à court et à long terme.

Ces constatations sont importantes et peuvent avoir un impact sur la santé publique également dans notre pays.

.....➤ Prévu pour le premier trimestre 2010

## II. A prévoir: avis ponctuels et avis confidentiels

Au moment d'élaborer ce planning, on ne sait pas encore quelles demandes peuvent être prévues en 2010 dans le domaine du sang et des dérivés sanguins.

## III. Dans le planning: nouveaux projets

### **CSS 8382 – Evolution des techniques de dépistage et de réduction des pathogènes en transfusion sanguine**

La sécurité transfusionnelle des composants sanguins est actuellement renforcée par le dépistage (génomique) et/ou la réduction des pathogènes au niveau de chaque don. Contrairement aux méthodes de dépistage par la sérologie, qui sont toujours utilisées en format « unitaire », les techniques d'amplification d'acides nucléiques spécifiques aux virus requièrent un format « pool » pour obtenir des économies d'échelle. Néanmoins, ces technologies ne sont pas coût-efficaces en termes de dons écartés par rapport à l'observation d'une diminution plutôt faible du risque résiduel. Par ailleurs, l'essor de nouvelles techniques de réduction de pathogènes (qui peuvent éliminer également certains pathogènes inconnus) promettent d'accélérer la sécurisation des dons par unités individuelles. Face à des indications et des risques nouveaux (p. ex. la transmission d'agents pathogènes récemment identifiés), il est d'actualité de revoir l'avancement des nouvelles connaissances en matière de techniques de dépistage et de réduction des pathogènes en médecine transfusionnelle.

.....➤ Au moment d'élaborer ce planning, il n'est pas possible de dire à quel moment ce projet démarrera.

### **CSS 8383 – Révision de la brochure Encéphalopathies Spongiformes Transmissibles (N° 7276-2)**

En 2006, une Circulaire ministérielle a été transmise aux hôpitaux, notamment aux responsables des services d'hygiène, en vue d'appliquer les recommandations du CSS en matière de prévention des encéphalopathies spongiformes transmissibles dans les hôpitaux. Selon ces recommandations les services d'ophtalmologie doivent p. ex. détruire leurs instruments après une greffe de cornée étant donné qu'il s'agit d'une intervention à haut risque. Dans le cadre de ces contraintes, l'évolution des techniques de décontamination devra être suivie de près et intégrée dans une version révisée de la brochure. Le projet vise à mettre à jour

la brochure en vue des nouvelles données concernant la décontamination des instruments chirurgicaux.



Au moment d'élaborer ce planning, il n'est pas possible de dire à quel moment ce projet démarrera.

## 6. CELLULES, TISSUS ET ORGANES D'ORIGINE HUMAINE ET ANIMALE

Le groupe de travail chargé de ce domaine a pour mission de contrôler et de proposer, en fonction des évolutions scientifiques, des mesures visant à prévenir la transmission de maladies lors de transplantations d'organes, tissus et cellules d'origine humaine ou animale ou par tout usage de dispositifs médicaux à composant cellulaire.

### I. En cours: projets – avis ponctuels – avis confidentiels

#### **CSS 8387 – Standards de qualité spécifiques pour les allogreffes de l'appareil locomoteur**

Ces standards de qualité constituent une version révisée des standards pour les allogreffes de l'appareil locomoteur et remplaceront les versions précédentes (1993, 2000). Ils respectent les dispositions de la législation nationale ainsi que les exigences et recommandations européennes applicables.

Ils constituent un ensemble de règles de bonnes pratiques relatives au don, à l'obtention, au prélèvement, au contrôle, à la transformation, au stockage et à la distribution du matériel corporel humain de l'appareil locomoteur destiné à l'application chez l'homme.



Prévu pour le premier trimestre de 2010

### II. A prévoir: avis ponctuels et avis confidentiels

Le CSS s'attend à être sollicité par l'AFMPS pour tout problème technique rencontré lors des inspections des banques de matériel corporel humain. En effet, depuis octobre 2009, le CSS n'a plus dans ses missions d'émettre des avis sur le renouvellement des banques de matériel corporel humain; cette mission relève maintenant de la compétence de l'AFMPS. Il est dès lors prévisible de part les compétences des experts du CSS dans ce domaine que l'avis du CSS soit demandé régulièrement pour des questions techniques plus générales

### III. Dans le planning: nouveaux projets

Le groupe de travail va poursuivre son travail de révision des standards de qualité pour le matériel corporel humain en considérant la nouvelle réglementation en vigueur depuis peu.

Le groupe va s'atteler notamment à examiner les standards de qualité spécifiques pour les têtes de fémurs, les allogreffes dentaires, les standards spécifiques pour les membranes amniotiques et également à revoir les standards de qualité communs à tous les tissus et cellules.

- .....➤ Au moment d'élaborer ce planning, il n'est pas possible de dire à quel moment ces projets démarreront.

Le groupe de travail souhaite également continuer et finaliser les projets suivants:

***Inactivation et sécurisation des cellules, tissus et organes vis-à-vis des bactéries, virus et prions. Partie bactéries***

Ce rapport aborde tout d'abord la classification et la microbiologie médicale, il reprend ensuite un inventaire des publications concernant la transmission et les méthodes de détection des bactéries sur les tissus. Enfin, il se conclut par la prévention des infections, la désinfection et la stérilisation des tissus

- .....➤ Au moment d'élaborer ce planning, il n'est pas possible de dire à quel moment ce projet démarrera.

***Inactivation et sécurisation des cellules, tissus et organes à l'égard des bactéries, des virus et des prions. Partie virus***

Ce document reprend tout d'abord des informations générales sur la classification et le diagnostic des infections virales, ensuite un inventaire des publications concernant la transmission des infections virales par les tissus, enfin la prévention des infections, la désinfection et la stérilisation des tissus. Cette revue de la littérature a permis d'établir des recommandations pratiques afin de prévenir la transmission des infections virales.

- .....➤ Au moment d'élaborer ce planning, il n'est pas possible de dire à quel moment ce projet démarrera.

## 7. VACCINATION, INFECTIOLOGIE ET MAÎTRISE DES INFECTIONS LIÉES AUX SOINS

Le domaine de la vaccination, de l'infectiologie et de la maîtrise des infections liées aux soins, est couvert d'une part par des groupes *ad hoc* pour ce qui est de l'infectiologie et la maîtrise des infections et d'autre part par le groupe de travail permanent « Vaccination » qui a pour responsabilité d'émettre des avis et des recommandations relatives aux vaccins, à la vaccination et à la vaccinologie.

### 7A. Vaccination

Les avis et recommandations du groupe de travail permanent « Vaccination » concernent l'application de la vaccination en général (par exemple la mise à jour du calendrier vaccinal de base) ou d'un vaccin en particulier comme outil de santé publique.

#### I. En cours: projets - avis ponctuels - avis confidentiels

##### **CSS 8384 - Vaccination contre la varicelle chez les enfants**

Le Conseil émet, dans cet avis, des recommandations relatives au remplacement de l'utilisation du vaccin combiné Rougeole-Rubéole-Oreillons par un vaccin combiné Rougeole-Rubéole-Oreillons-Varicelle ce qui entraînerait une vaccination généralisée en Belgique contre la varicelle.

.....➤ Prévu pour juin 2010

##### **CSS 8385 - Vaccination contre le zona chez les adultes**

Le Conseil émet, dans cet avis, des recommandations concernant la vaccination contre l'Herpes Zoster afin de prévenir l'Herpes Zoster et la névralgie postzostérienne chez les adultes.

.....➤ Prévu pour juin 2010

##### **CSS 8517 - Vaccination Rougeole-Rubéole-Oreillons**

Le Bureau européen régional de l'Organisation Mondiale de la Santé s'étant fixé pour objectif d'éradiquer la rougeole et la rubéole pour 2010 dans la région, l'avis du CSS a été sollicité au sujet des points suivants:

- Est-il indiqué d'avancer l'âge auquel la deuxième dose du vaccin Rougeole-Rubéole-Oreillons (RRO) est administrée? Ceci augmente notamment la garantie de parvenir à la couverture vaccinale visée de 95%.
- Est-il indiqué de recommander deux doses de RRO pour les adultes ou certains groupes cibles?

.....➤ Prévu pour septembre 2010

### **CSS 8561 - Fiches de vaccination pour les patients à risque**

Ces fiches de vaccination complémentaires ont été élaborées à la suite de nombreuses questions émanant des vaccinateurs. Un résumé des directives en matière de vaccination des patients à risque est nécessaire. Différentes fiches seront élaborées pour les groupes de patients à risque suivants: prématurés, femmes enceintes, malades chroniques et patients présentant des affections immunosuppressives.

.....➤ Prévu pour mars 2010

## **II. A prévoir: avis ponctuels et avis confidentiels**

Les aspects récurrents de la mise à jour des programmes de vaccination:

- En juin de chaque année, le groupe de travail permanent « Vaccination » a pour mission de préciser le calendrier vaccinal et de le communiquer à la conférence interministérielle des ministres de la santé. Le groupe a également pour mission d'approuver annuellement les recommandations émises pour la médecine des voyageurs et de préciser l'avis des « autorités sanitaires » belges pour tout vaccin enregistré de façon centralisée (cf. notice scientifique des vaccins).
- Le groupe assure également la mise à jour périodique des fiches techniques consacrées à chaque vaccination recommandée dans le calendrier de base de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte ainsi que des fiches consacrées à la vaccination de rattrapage ou aux règles de bonne pratique vaccinale. En 2007, ces fiches ont été compilées sous la forme d'un guide de vaccination.
- Avis annuel concernant la grippe saisonnière.

## **III. Dans le planning: nouveaux projets**

Au moment d'élaborer ce planning aucun projet n'est programmé pour l'année 2010.

## **7B. Maîtrise des infections dans les soins de santé**

Dans le domaine « Maîtrise des Infections liées aux soins » (anciennement dénommé « Hygiène »), les experts du CSS se penchent sur des maladies infectieuses susceptibles de survenir lors des soins de santé de manière générale et, plus particulièrement, dans les établissements de soins. Le domaine « Maîtrise des Infections » travaille en étroite collaboration avec la Belgian Infection Control Society (BICS).

### **I. En cours: projets – avis ponctuels – avis confidentiels**

#### **CSS 8429 - Directives pour la prévention des accidents par piqûre et mesures à prendre après un tel accident (en collaboration avec l'ISP)**

Un catalogue du matériel de sécurité (conteneurs à aiguilles, gants, masques, matériel pour prise de sang, etc.) présent sur le marché (associé à une évaluation de la qualité) existe déjà en France ([www.geres.org](http://www.geres.org)). L'utilisation de matériel de sécurité constitue notamment un des piliers de la politique de prévention ([http://www.nsih.be/surv\\_prik/inl\\_fr.asp](http://www.nsih.be/surv_prik/inl_fr.asp)) afin de prévenir les accidents par piqûre (outre la surveillance, la formation, l'inclusion de précautions standard, des campagnes de sensibilisation, l'optimisation de l'utilisation de matériel jetable, etc.). En Belgique, contrairement aux pays voisins, il n'existe aucune directive quant à la prévention des accidents par piqûre et aux mesures à prendre après un tel accident.

.....➤ Prévu pour fin 2010 – début 2011

#### **CSS 8573 - Organisation du quartier opératoire**

La plate-forme fédérale d'hygiène hospitalière a récemment réalisé une enquête dans les hôpitaux belges concernant le respect des prescriptions d'hygiène (sur base de recommandations étrangères) dans le quartier opératoire. Il ressort de l'analyse des résultats qu'il existe une grande variabilité dans les pratiques courantes. C'est la raison pour laquelle il a été demandé au CSS d'établir un relevé des normes et recommandations afin d'y remédier.

.....➤ Prévu pour fin 2010 – début 2011

#### **CSS 8579 – Révision des recommandations tuberculose**

Les précédentes recommandations du CSS en la matière datent de 1996. Il est nécessaire de les réactualiser au vu de l'évolution des connaissances en matière de diagnostic, d'épidémiologie et de surveillance des résistances.

.....➤ Prévu pour fin 2010 – début 2011

### **CSS 8580 - Gestion des facteurs de risque en matière d'infections durant la réalisation de travaux dans un hôpital**

Les travaux de rénovation, de construction et tous les actes techniques qui se déroulent au sein d'une institution de soins représentent en soi une série de risques de type infectieux pour les patients et le « personnel » de ces institutions de soins (par ex., *Aspergillus* et *Legionella*). Des recommandations se basant sur ce qui existe déjà au niveau national et international sont nécessaires et attendues par le secteur des soins de santé.

.....➤ Prévu pour fin 2010 – début 2011

### **CSS 8582 - Méthode de Credé**

L'instillation oculaire du nouveau-né avec du nitrate d'argent et des antibiotiques (dite « méthode de Credé ») soulève de nombreuses questions quant à sa pertinence et sa nécessité. Un bilan épidémiologique en Belgique (gonocoques) s'avère utile. Une analyse des connaissances actuelles est nécessaire afin de pouvoir émettre des recommandations pertinentes à ce propos.

.....➤ Prévu pour fin 2010 – début 2011

## **II. A prévoir: avis ponctuels et avis confidentiels**

Au moment d'élaborer ce planning, on ne sait pas encore quelles demandes peuvent être prévues en 2010 dans le domaine « maîtrise des infections dans les soins de santé ».

## **III. Dans le planning: nouveaux projets**

Au moment d'élaborer le présent planning, aucun projet n'est programmé pour l'année 2010.

## 8. GROUPES MULTIDISCIPLINAIRES

Sous la rubrique « Groupes multidisciplinaires » sont repris les sujets qui ne peuvent être classés dans l'un des domaines précités mais pour lesquels l'avis du Conseil Supérieur de la Santé a bien été sollicité. Il s'agit souvent d'un mélange de plusieurs de nos domaines d'activité.

### I. En cours: projets - avis ponctuels - avis confidentiels

#### **CSS 8565 – Public Health Genomics in Belgium**

Le point de vue du CSS a été sollicité au sujet du Public Health Genomics. Celui-ci sera présenté lors d'un symposium en février 2010.

.....➤ Prévu pour janvier 2010  
**Personne de contact:** Anne-Madeleine Pironnet

#### **CSS 8587 – Appareils pour applications cosmétiques et traitements de la peau apparentés**

Le CSS constate qu'une évaluation de toute une série d'appareils et de nouvelles technologies mises sur le marché à des fins cosmétiques est nécessaire. L'avis relatif à la thermodermie signalait qu'il est important de réglementer de toute urgence un certain nombre de domaines apparentés touchant au traitement de la peau étant donné que l'utilisation de tels appareils ne se fait pas tout à fait sans risque.

Le CSS conclut qu'il y a lieu de brosser un tableau des problèmes potentiels liés aux appareils eux-mêmes et à leur mécanisme d'action mais surtout au mauvais usage ou à un usage chez des personnes présentant une pathologie sous-jacente. En outre, il semble qu'il n'existe aucune preuve scientifique de l'efficacité des appareils concernés et que la publicité pour ces derniers doit souvent être qualifiée de mensongère. Par son avis, le CSS veut apporter plus de clarté au sujet de ces phénomènes.

Le CSS est d'avis qu'une collaboration au niveau européen offre une plus-value en ce qui concerne cette problématique.

.....➤ Prévu pour fin 2010  
**Personne de contact:** Anne-Madeleine Pironnet

#### **CSS 8356 – Hypersensibilité aux facteurs environnementaux liés aux activités de l'homme**

Dans notre société moderne, la pratique médicale est confrontée à une série de plaintes de nature chronique, multi-systémique pour lesquelles aucune cause univoque ne peut être déterminée. Les personnes qui en souffrent les attribuent, dans un certain nombre de cas, à une « hypersensibilité » à un ou plusieurs facteurs

environnementaux liés aux activités de l'homme (*man made*). Les critères de diagnostic pour de tels problèmes de santé s'avèrent peu précis. Chez certaines personnes, ils conduisent à des actions préventives et curatives dont l'utilité n'est, à tout le moins, pas prouvée. Chez un certain nombre de personnes et/ou de groupes de personnes, ces actions génèrent des schémas comportementaux qui tendent à accentuer les plaintes plutôt qu'à y remédier. Un groupe de travail du CSS s'est penché sur cette problématique à l'intention de publier ses recommandations à ce sujet dans le courant de l'année 2010.



Prévu pour début 2010

Personne de contact: Jean-Jacques Dubois

## II. A prévoir: avis ponctuels et avis confidentiels

Au moment d'élaborer ce planning, on ne sait pas encore quelles demandes peuvent être prévues en 2010 dans le domaine des groupes multidisciplinaires.

## III. Dans le planning: nouveaux projets

Au moment d'élaborer le présent planning, aucun projet n'est programmé pour l'année 2010.

## 9. COLLABORATION INTERNATIONALE

En février 2009, le projet EuSANH-ISA (*Improving Science Advice for Health*) a officiellement été lancé. Celui-ci a pour but d'élaborer les fondements sur lesquels le réseau EuSANH (*European Science Advisory Network for Health*) pourra fonctionner et il court jusqu'en février 2012. Au programme pour 2010 figurent non seulement la première assemblée annuelle en Pologne où sera présenté l'état d'avancement par phase mais également la finalisation du *Policy Analysis report* et du *Thematic Analysis report*. Les deux analyses nous permettront, d'une part, d'esquisser le profil d'un organe d'avis scientifique (tel que le CSS) et de poser les fondements d'une structure idéale pour de telles organisations et, d'autre part, d'esquisser le profil d'un avis scientifique afin d'évoluer à l'avenir vers la délivrance d'avis au niveau européen. Beaucoup de temps sera aussi consacré à l'élaboration de la méthodologie communautaire pour l'élaboration des avis scientifiques sur le plan de la santé publique.

En outre, l'objectif du CSS en 2010 est d'augmenter le nombre de membres et de poursuivre la réflexion sur la structure de management, de communication et de collaboration du réseau en dehors du cadre temporaire du projet EuSANH-ISA (février 2012). Ceci permettra de garantir la pérennité du réseau EuSANH.

---

<sup>1</sup> EuSANH est un réseau de commissions consultatives scientifiques en Europe, qui sont actives dans le domaine de la santé. Actuellement (octobre 2009) les comités consultatifs scientifiques nationaux de douze pays européens participent à EuSANH. Dans un avenir proche, on s'attend à ce que davantage de comités consultatifs de pays européens y adhèrent.

## 10. COORDONNÉES DES CONTACTS PAR DOMAINE

### ***Santé mentale et facteurs psychosociaux dans la santé publique***

GERARD Sylvie; Sylvie.Gerard@health.fgov.be

PIRONNET Anne-Madeleine; Anne-Madeleine.Pironnet@health.fgov.be

### ***Facteurs environnementaux physiques (radiations ionisantes et radiations non ionisantes)***

JADOUL Eric; Eric.Jadoul@health.fgov.be

CAUWERTS Katty; Katty.Cauwerts@health.fgov.be

### ***Facteurs environnementaux chimiques***

BALTES Muriel; Muriel.Baltes@health.fgov.be

### ***Nutrition, alimentation et santé y compris sécurité alimentaire***

ULENS Michèle; Michele.Ulens@health.fgov.be

DUBOIS Jean-Jacques; Jean-Jacques.Dubois@health.fgov.be

### ***Sang et dérivés sanguins***

HÜBNER Roland; Roland.Hubner@health.fgov.be

### ***Cellules, tissus et organes d'origine humaine et animale***

BALTES Muriel; Muriel.Baltes@health.fgov.be

### ***Vaccination, infectiologie et maîtrise des infections durant les soins***

CAUWERTS Katty; Katty.Cauwerts@health.fgov.be

DUBOIS Jean-Jacques; Jean-Jacques.Dubois@health.fgov.be





# PLANNING 2010

[www.css-hgr.be](http://www.css-hgr.be)

Cette brochure ne peut être vendue



service public fédéral  
SANTÉ PUBLIQUE  
SECURITE DE LA CHAÎNE ALIMENTAIRE  
ET ENVIRONNEMENT